

# Abattoir : projet de maintien

**Le Vigan** | Des éleveurs prêts à reprendre son exploitation sous la forme d'une société coopérative.

**N**e pas voir fermer l'abattoir du Vigan le 31 décembre, un établissement vital pour l'économie du Pays viganais et toute la filière d'élevage des hauts cantons cévenols, tel est l'enjeu des tractations en cours.

Premiers concernés, les éleveurs dont les apports sont indispensables pour assurer le fonctionnement de cette structure. C'est ainsi que, mardi 6 décembre, une quarantaine d'entre eux se sont retrouvés autour de la table, chez Stéphane Thiry, éleveur de bovins de race Aubrac en bio à Bez-et-Esparon, l'un des initiateurs du projet de reprise. « Roland Canayer (président du Pays viganais), et Laurent Pons (maire de Vissec et vice-président de l'intercommunalité chargé du tourisme et de l'agriculture) nous ont tendu la perche plusieurs fois, raconte Stéphane Thiry. On a répondu favorablement, ils étaient hyper intéressés. »

## Conditions de reprise

Il fallait étudier les conditions de reprise de l'exploitation de l'abattoir intercommunal et sous quelle forme. « On a opté pour une Société coopérative d'intérêt collectif (Scic). L'avantage est qu'on peut faire rentrer des utilisateurs, des clients, des collectivités et autres, explique l'éleveur. On veut quelque chose d'équitable et qu'il y ait tout le monde possible afin d'avoir une vraie dynamique d'ensemble... »

Stéphane Thiry a enchaîné réunion sur réunion, et rencontré différents élus (le député William Dumas et la conseillère régionale Nelly Fronta-



■ Stéphane Thiry, éleveur de bovins de race Aubrac, est l'un des initiateurs du projet de reprise. Photo archives VINCENT PEREIRA

na) pour dénicher de possibles subventions qui viendraient abonder un fonds de roulement, indispensable à un démarrage à la reprise par la Scic.

**« Si l'abattoir ferme ne serait-ce qu'un mois, ça complique tout »**  
Stéphane Thiry, éleveur

« Jeudi soir dernier, on avait une réunion avec le comité de développement économique du Pays viga-

nais. » Le projet porté par les éleveurs a reçu un avis favorable. Cette semaine, ils ont également rencontré des responsables de l'organisme Coop de France, spécialisé dans le montage de coopératives. « Le modèle Scic colle parfaitement au projet, mais on étudie aussi celui de coopérative agricole, car nous voulons mettre en place une filière commerciale avec l'abattoir, qui serait une extension de nos exploitations », explicite l'éleveur cévenol. Le projet doit encore être affiné

avant d'être présenté aux élus fin décembre. Sa mise en route ne pouvant être immédiate, les éleveurs vont demander un délai, avec un argument. « Si l'abattoir ferme ne serait-ce qu'un mois, ça complique tout », insiste Stéphane Thiry qui, avec ses collègues, a déjà dû affronter cette situation, après l'épisode de la diffusion sur internet des vidéos de l'association de défense des animaux L214.

## Éthique et écolo

Une tourmente dans le pays, qui avait causé la détresse des éleveurs, contraints d'aller faire abattre leurs bêtes très loin, avec un coût supplémentaire. Conséquence, « on a la réelle volonté de construire un abattoir éthique. Les éleveurs ont été choqués par les vidéos et ont eu une prise de conscience. On se sent acteurs de l'abattage et on a la volonté d'un établissement qui sera montré en exemple, et au maximum écolo », assure Stéphane Thiry. Lui et ses collègues éleveurs veulent à tout prix tourner cette page sombre en choisissant de gérer eux-mêmes leur destin.

FRED GAUTIER  
fgautier@midilibre.com



## Un conseil communautaire exceptionnel le 28 décembre

Le dossier de l'abattoir du Vigan sera la seule question à l'ordre du jour du conseil communautaire exceptionnel du Pays viganais convoqué le 28 décembre sous la présidence de Roland Canayer. À huis clos, les élus examineront les deux dossiers déposés pour une reprise de l'exploitation de la structure. Les 42 conseillers communautaires trancheront sur

l'opportunité de prolonger ou non l'activité de l'abattoir sous couvert du Pays viganais, dans l'attente d'une reprise de l'exploitation par l'un ou l'autre des potentiels repreneurs. Les éleveurs vont ainsi demander aux élus de surseoir à l'arrêt de l'activité au 31 décembre, afin de disposer d'un délai évalué à deux mois pour assurer la reprise sur des bases solides.

## QUESTIONS À

**LAURENT PONS,**  
maire de Vissec et  
vice-président chargé  
de l'agriculture  
au Pays viganais.



### Pourquoi avoir décidé de la fermeture au 31 décembre ?

Il fallait que la situation bouge sérieusement car sinon on allait dans le mur ! Il fallait être ferme et donner un signal aux élus du Pays viganais, car ça tirait. Donc, en l'état actuel, l'abattoir fermera ses portes le 31 décembre.

### Comment en est-on arrivé là ?

Le Pays viganais porte l'abattoir depuis huit ans. On a eu 150 000 € de pertes plusieurs années. Au 31 décembre 2015, on était arrivés en positif. Puis on s'est fait flinguer par l'association L 214, avec une image catastrophique. Depuis, on a embauché une éthologue d'envergure nationale pour être pilote sur le bien-être animal.

### Qu'espérez-vous pour la suite ?

On a beaucoup de petits éleveurs, qui ne peuvent vivre que de la vente en direct. S'il leur faut aller plus loin pour faire abattre leurs bêtes, ils vont arrêter. Les paysages qui étaient entretenus par les troupeaux vont se dégrader. Ce qui nuirait à l'agropastoralisme, qui participe au classement des Causses et Cévennes au patrimoine mondial de l'Unesco. Enfin, l'abattoir est un outil d'aménagement du territoire.

## AUTRE PROJET

### Le rachat par un négociant privé

Un second projet a été déposé par un négociant en viandes de l'Est de la France qui souhaite augmenter l'abattage des ovins. Un dossier qui a ses avantages - le Pays viganais n'ayant notamment plus à sa charge l'abattoir - et ses inconvénients, - le nouveau propriétaire n'étant pas tenu d'ouvrir ses portes aux éleveurs locaux venant apporter quelques bêtes.